La Societé Royale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Nancy,
Assemblée a La Manière accoutumée; Sur La proposition qui Lui a eté faite, de
Recevoir Monsieur de Beauchamps Chevalier, Colonel d'infanterie, Chevalier de
L'ordre Royal et Militaire de St. Louis, Lieutenant pour Le Roy des Villes et
Citadelle de Nancy, pour Academicien Honnoraire; Suffisamment instruite de Ses
Bonnes Moeurs, de Son Erudition, et de Ses Talens, La Reçû en cette qualité, et
Lui a fait Expedier ces présentes, par Nous Secretaire Perpetuel de La Societé. fait a Nancy, dans
La Seance tenuë, Le Jeudy Neuvieme Septembre, Mil Sept cent Cinquante et un. Solignac

Cote quatrieme
pièce trochème